



LA DIRECTION GÉNÉRALE

<http://www.snui.fr/dg/>

N°22 du 29/09/05

Une grève ? le 4 octobre 2005 Et à la DG ??? Pas concernés ... Ah bon ? ...

... Alors, voici quelques « histoires vraies » !

« Bonjour l'accueil ! »

Le **jeudi 8 septembre 2005**, la DG organisait, pour la première fois, un **accueil de ses nouveaux agents**. Depuis des années, nous exprimions le souhait d'une telle action !

L'information nous étant parvenue « par hasard », nous avons formulé (conjointement avec la mutuelle) de multiples demandes insistantes et répétées à tous les niveaux (jusqu'au Directeur Général), pour pouvoir **nous présenter à vous** à cette occasion, **comme cela se pratique dans toutes les directions ...**

Eh bien non, non et non ! Les agents de la Direction Générale n'ont pas les mêmes droits que les autres ... qu'on se le dise !!!

Il nous a finalement été répondu que notre présence n'était « pas souhaitable », le principal objectif de cette réunion étant d'expliquer aux agents ce qu'on attend d'eux (et non l'inverse !), c'est-à-dire se vouer corps et âme aux indicateurs de Qualité !

Ah bon, c'est donc ça le **nouveau dialogue (social)** dont l'administration nous rebat les oreilles ?

Restructurations, dynamisation, "dynamitation" ... : « Dehors ! ici c'est plus votre domaine »

Il y a bientôt 3 mois (période estivale oblige !), **les agents des domaines** apprenaient que l'ensemble de leurs activités (et obligatoirement les agents qui « vont avec » !) allaient **rejoindre la DGCP à compter du 01/01/07**.

Cette décision est présentée comme s'inscrivant dans le cadre de la « dynamisation de la politique immobilière de l'Etat ». Mais la manière dont est menée l'opération permet de se demander si elle ne répond pas à **un seul objectif : transférer à la DGCP la seule activité de vente des propriétés de l'Etat, et se débarrasser de tout le reste des missions domaniales ?** Avec à la clé, une privatisation de cette activité de vente immobilière ?

Une vaste opération de « com' » accompagne ce « chantier » : entre autres, un sondage des agents par un organisme ... indépendant (IPSOS) !

En revanche, rien ne semble vraiment préoccuper l'administration en ce qui concerne les conditions de transfert des agents. Tout juste leur promet-on (dans le cadre de réunions de présentation de l'opération) un excellent accueil !

La grande braderie continue ... aujourd'hui, le service des domaines ... demain à qui le tour ?

« ça déménage »

Cette fois ça y est, les agents du Service Juridique savent à quoi s'en tenir ... ou presque ! En tout cas, une chose est sûre, depuis le temps que ce serpent de mer hantait les couloirs de la **rue Tronchet**, il a montré sa tête : le **Service Juridique va devoir libérer le site, au plus tard à la fin du 2nd semestre 2006**. En effet, la vente de ce site (qui, il faut le souligner, venait de faire l'objet de nombreux travaux de rénovation) a été décidée, et a fait l'objet d'une annonce officielle dans la presse (Le Figaro du 8/09/05).

Le plus surprenant, c'est que l'administration, interrogée une fois de plus à propos de toutes ces rumeurs de déménagements, jurait encore seulement quelques jours auparavant, n'avoir « aucune visibilité » et nous promettait toute la lumière dès que possible.

Comme quoi, certaines décisions peuvent être prises rapidement !

Dans cette opération, les agents quant à eux, ont obtenu la promesse d'un rapprochement dans le « périmètre » de Bercy (le long de la ligne 14 ou du RER A). Le Ministre aurait donné son feu vert pour prospecter en vue de reloger les agents concernés (qui sont quand-même environ 180 !). Mais, comme d'habitude en pareil cas, **toutes les questions de fond subsistent : où ? quand ? comment ?**

Alors, **agents des autres services** qui vous posez encore des **questions sur d'éventuels déménagements**, soyez donc rassurés et remettez-vous au travail sereinement : l'administration vous informera « en temps utile ».

Fin du bail pour les immeubles Sully et Turgot ? Regroupement à Noisy-le-Grand des agents des services informatiques (actuellement mal logés et à grand coût sur plusieurs sites - Les Lizard à Noisiel) ? ... Rumeurs, on vous dit ! Pas d'inquiétude, on vous l'a déjà dit : pour l'instant, **en haut lieu on réfléchit, et on n'a « aucune visibilité » !**

« Glop, pas glop ... bug ou blog »

Nous avons déjà dénoncé avec force et à maintes reprises l'**envahissement de certains services et/ou certaines équipes par une sous-traitance** à laquelle l'administration s'efforce de donner une **prégnance toujours plus grande** ... avec tous les **risques et toutes les dérives** qui en découlent. Sans compter les effets sur les agents **titulaires qui la subissent** : perte de maîtrise, difficultés et démotivation pourtant avérées et reconnues (dans les résultats d'un groupe de travail sur les métiers informatiques, mené au sein des équipes de développement informatique), et exprimées dans une pétition massivement signée.

Il y avait déjà eu des « bavures », mais que dire lorsque la sous-traitance se met à « cracher dans la soupe » ?

En effet, récemment, un **prestataire indélicat a créé un journal personnel** sur Internet, **dans lequel il dénigrait ouvertement et publiquement les conditions de fonctionnement de l'équipe dont il avait la charge**. Devant la gravité des faits, l'administration a été amenée à prendre des sanctions immédiates.

Que **faudra-t-il qu'il arrive pour que l'administration prenne enfin conscience de la gravité** des dégâts occasionnés dans les services par ce manque de confiance et de considération vis à vis de ses propres agents ?

« Notation : évaluation ou déévaluation ? »

Nous vous informerons prochainement et plus en détail sur le bilan de cette première campagne de notation « nouvelle formule ». Que d'aberrations et de dysfonctionnements ! (cf. notre dossier dans notre précédent n°, et le « Canard Enchaîné » du 17/08/05) Les CAPL d'appels de notation ne sont pas encore terminées, mais il est important de souligner que, **à la DG comme ailleurs, les appels de notation ont « explosé » cette année** : 5 à 6 fois plus d'appels que les années précédentes ! Et encore, ces statistiques ne tiennent pas compte des dizaines d'agents particulièrement « déçus » qui nous ont contacté et n'ont pas formalisé leur appel cette année ...

Contrairement à ce qui a été sous-entendu par l'administration dans certaines instances, l'augmentation du nombre d'appels de notation cette année n'est pas seulement le résultat d'une incitation par les organisations syndicales. Non ! Un agent ne s'engage pas à la légère dans une procédure d'appel de notation (avec toutes ses conséquences) uniquement « pour faire plaisir à son syndicat ». N'en déplaise à certains, les agents n'ont pas encore atteint ce degré de « docilité » !

Alors, Messieurs les amateurs d'indicateurs, ne pensez-vous pas que celui-là soit un bon thermomètre du climat actuel dans les services ?

Mais n'ayons plus peur ... la DG a entendu notre campagne « Réclamons notre dû » !!!

Cela fait maintenant plusieurs mois que **les agents réclament une reconnaissance bien méritée**. C'est dans ce contexte que le SNUI a engagé la bataille « Réclamons notre dû ». **Eh bien la DG nous a entendu !!!!** **Voici la M.E.R.P.E !!!!**

Vos interrogations, vos difficultés ? **LA réponse** : la **Médaille d'Encouragement**, de **Récompense** et de **Promotion par l'Exemple**. Par un message du 21 septembre à toutes les Directions, la Direction Générale met en place un « **outil de reconnaissance supplémentaire** » (ouf, on en manquait !).

Cette nouvelle "récompense" s'adresse aux « agents particulièrement méritants sans distinction de grade ou d'ancienneté » (attention, y'en aura pas pour tout le monde ! contrairement à une certaine médaille dont les anciens se souviennent peut-être). Et, comme quoi les solutions peuvent être mises en place rapidement (quand on veut !), « pour 2005, les attributions des premiers agents bénéficiaires de la "médaille DGI" pourraient intervenir en fin d'année ».

Alors, n'oubliez pas de la demander au Père Noël !!! Mais attention, elle n'est pas en chocolat !

Voici la description officielle, juste histoire de vous faire "saliver" en attendant le grand soir du 25 décembre :

« La médaille, de couleur bronze florentin et exposée dans un écrin bleu estampillé « Monnaie de Paris », sera [...] accompagnée d'une lettre de félicitations du directeur général, lorsqu'il ne la remet pas lui-même. Représentant le logo et le nom de la DGI sur la face, elle sera gravée sur le revers du nom et du prénom du récipiendaire [...]. Le coût de sa fabrication et les frais de son expédition seront pris en charge par le service central. ».

L'administration précise ses **objectifs** (tiens, tiens ce terme-là ça ne vous rappelle rien ?) : entre autres, « créer une culture où l'on sait dire Merci, motiver avec équité, fêter les réussites ... », mais aussi encourager « l'exemplarité, la prise de risques, ... » et même « l'esprit d'équipe » ! (Ben, voyons !)

Pour garantir le succès de cette opération, l'administration ne lésine pas sur les moyens et encourage une **démarche** particulièrement **motivante pour l'encadrement** : le directeur a la « **possibilité d'associer** l'équipe de direction, ou les chefs de service directs, aux propositions de distinctions »

Enfin, il conviendra de « **célébrer en public les récompenses afin qu'elles servent d'exemple** et soient une occasion conviviale de communiquer avec les agents sur les valeurs ou les actions de la DGI (remises de la médaille et de la lettre de félicitations du directeur général) ».

Au vu des fautes grammaticales et syntaxiques qui agrémentent cette note signée par le DG lui-même, on aurait pu croire à un canular, eh bien même pas ! (en tout cas, cette note-là, elle, ne décrochera pas la médaille Pivot ... vous savez, celle de "Nanar" ...) Ah oui, au fait, des indiscretions nous ont même appris que cette médaille serait magnétisée par un grand marabout, afin que, portée de manière ostentatoire par son possesseur, elle lui fasse grimper encore plus tous les indicateurs !

Que de questions sans réponses ... Et quand les réponses arrivent, quel mépris !

Face à cette attitude, ayons, nous aussi, notre réponse :

Pour obtenir notre dû ... et pas seulement une « Médaille »

Le 4 octobre 2005, TOUS EN GREVE, Tous Solidaires

(RV « Solidaires » à la manifestation : 14h30 République=>Nation)



Section de la Direction Générale
SNUI – Section DG – Allée de Bercy Paris cedex 12 – <http://www.snui.fr/dg/>